

Image not found or type unknown



De l'entrée sur le territoire d'un enfant né d'une GPA à l'étranger

Fiche pratique publié le 01/10/2016, vu 1101 fois, Auteur : [Maître Marion RONGEOT](#)

Malgré l'interdiction de la gestation pour autrui en droit français, l'intérêt supérieur de l'enfant justifie son entrée sur le territoire national.

Article à lire à cette adresse : <http://www.rongeot-avocat.fr/blog/droit-de-la-famille/de-lentree-sur-le-territoire-dun-enfant-ne-dune-gpa-a-letranger/>

Maître Marion RONGEOT